



Municipalité



Vie locale



Collectivités



Au sommaire de La Lettre n° 3

Dans cette édition de La Lettre, vous aurez le plaisir de découvrir...

Municipalité

Conseils municipaux	p. 2
Conseil municipal de jeunes	p. 2
Remise des dictionnaires	p. 4
Vidange de la StEp	p. 5

Vie locale

Festival SLRDP	p. 6
Bloc notes	p. 6
Agenda	p. 6

Collectivités

SIVU	p. 7
La loi NOTRe	p. 8

Commune de Maizeroy La lettre

N° 3 - Février 2016

Editorial - Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

La fin de l'année 2015 a été marquée par les événements que l'on connaît, qui ont bouleversé le monde et entraîné ces mouvements de solidarité et de sympathie envers notre pays. Maizeroy, s'est associé à cet hommage lors de la cérémonie au monument aux morts le 21 Novembre.

Par ailleurs, pas moins de trois chantiers se sont déroulés sur la commune quasiment simultanément, tout d'abord, la rue du moulin, puis la liaison avec la voie verte et enfin le nouveau chauffage de l'église.

Pour l'année 2016, nous envisageons la mise en œuvre de l'espace pour les enfants et adolescents et aussi l'étude d'aménagement de sécurité pour améliorer et surtout ralentir la circulation dans nos deux villages.

Concernant l'Internet, nous pouvons finalement espérer voir arriver le haut débit assez rapidement, puisque un certain nombre d'abonnés du secteur de Pange a été retenu pour effectuer une étude de faisabilité au cours de cette année 2016. Il reste à boucler certains aspects budgétaires, mais les choses vont bon train grâce à la volonté des élus qui s'en occupent. Du reste fin 2015, une entreprise a fait l'inventaire des infrastructures existantes pour étudier le déploiement du haut débit dans nos villages.

En ce qui concerne l'avenir de nos communes et de notre intercommunalité, je développe cet aspect dans un autre article de ce journal.

Pour terminer, je me permettrai de renouveler les vœux de l'ensemble du Conseil Municipal et de moi-même pour cette nouvelle année.

Jean-François Leidelinger



Comptes rendus des conseils municipaux

Vous trouverez ci-dessous un résumé synthétique des conseils municipaux de l'année écoulée.

Conseil municipal du 23 janvier 2015

Modification des statuts du syndicat intercommunal d'études, d'aménagement et d'entretien de la Nied française inférieure (SIEAENFI). Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Renouvellement de la convention de prestations de services avec la CCPP : la convention concerne la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. Le conseil municipal est d'accord sur le principe à condition que soit rajouté un article arrêtant le taux horaire (18.50 € pour tous travaux avec machine et 16.00 € pour les autres travaux).

Demandes de subventions d'associations du département : il a été décidé à « 6 non et 5 pour » de ne pas répondre favorablement aux demandes de subventions des associations hors village.

Proposition de motion de soutien aux notaires de France : à « 4 contre et 7 abstentions », il a été décidé de ne pas signer.

Baux de chasse : pas de candidat supplémentaire, un acquéreur éventuel s'est fait connaître à condition de baisser le prix.

Conseil municipal du 27 février 2015

Approbation des candidats à l'adjudication de la chasse : le conseil municipal entérine la décision de la Commission Consultative de la Chasse qui s'est déroulée le 26/02/15 et donne un avis favorable aux candidatures de Mrs CLAUDOT et POUPART.

Modification des statuts du Sivu Scolaire de Pange : Suite à la création par le SIVU scolaire de Pange d'un poste de rédacteur afin d'assurer les tâches administratives du secrétariat, les statuts ont dû être modifiés et le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'adopter la modification de ceux-ci.

Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Pange (CCPP) au syndicat mixte départemental en charge du numérique : syndicat compétent en matière de communications électroniques (pour réseaux de télécommunication à Très Haut Débit).

Proposition de contrat de maintenance des pompes à chaleur : Il a été décidé de prendre un contrat de maintenance pour l'entretien des pompes à chaleur des locaux communaux (mairie et salle communale) à 10 voix pour et une abstention, auprès de la société Ecolorraine-Energies.

Devis de Travaux de débroussaillage chemin de Frécourt et celui allant vers la voie verte (accepté à l'unanimité).

Examen du dossier préliminaire des travaux de voirie : deux projets sont à l'étude avec la Sté MATEC pour les travaux de voirie à prévoir rue du moulin et vers la voie verte. Des contacts doivent être pris avec la Police de l'eau et des demandes de subventions sont à faire.

Divers : une proposition est faite pour baptiser la rue d'un nouveau lotissement à Chevillon « allée du chat de la ville » ; elle a été acceptée à l'unanimité.

Conseil municipal du 3 avril 2015

Le compte de gestion dressé par le receveur municipal statue sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 sur l'exécution du budget et sur la comptabilité 2014. Ces comptes 2014, n'appelant ni observation ni réserve de la part du receveur municipal, ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

(suite en page 3...)

Conseil Municipal des Jeunes

Compte rendu de la réunion du 6 novembre 2015

Participation à l'opération « un arbre pour le climat ».

Sollicitation des membres du conseil des jeunes pour accompagner les 17 marcheurs pour la COP21 se rendant à Paris sur une partie de leur trajet. Rendez-vous fixé à 8H le samedi 13 novembre devant la salle de Chevillon.

Commémoration du 21 novembre à 11H30 : dépose de gerbes et lecture d'un texte par Justine et Romain CLEMENT.

Opération Téléthon lancée le 4 décembre au gymnase de la Fontenelle. Au programme : jeux sportifs et collecte de dons.

Discussion concernant l'éclairage public : une solution avec des lampes moins couteuses et plus économiques que prévu serait envisageable et le projet d'extinction totale des lampes durant une partie de la nuit resterait en suspens.

Proposition d'un projet de skate parc à Chevillon et de la mise en place d'une « boîte à livres » pour favoriser un échange culturel au sein des villages (en cours de réflexion).

Exposition photos et documents sur l'histoire de nos villages prévue début avril (date précise à définir ultérieurement, propositions du dimanche 3 ou 10 avril). Prochain rassemblement le samedi 28 novembre à 16H pour effectuer une collecte photos et documents destinée à l'exposition.

Propositions des jeux pour enfants sur Maizeroy et Chevillon acceptées, la validation de devis est actuellement en cours et le début des travaux est prévu pour 2016

Un projet de travaux de construction de trottoirs à l'entrée de Chevillon est en cours de réalisation. Un autre concernant l'installation de plusieurs ralentisseurs pour réguler, modérer la vitesse de circulation au niveau de la salle polyvalente de Chevillon et du lotissement de Maizeroy est envisagé.

Envisager (au plus tôt) un moment pour rédiger un mot destiné au traditionnel journal de fin d'année.

Ludivine Panzani

Bilan annuel

Après une année de découverte et de formation au Conseil Municipal des Jeunes, un petit bilan s'impose !



Nous remercions tout d'abord M. le Maire et les membres du conseil municipal qui nous ont encouragés et aidés dans nos initiatives tout au long de cette première année de mandature.

En effet, nous avons suivi une initiation à la gestion du budget de la mairie pour comprendre les rouages complexes des finances de notre commune nous rendant apte à y prendre part. Nous

allons ainsi pouvoir disposer d'un budget de fonctionnement pour mener des actions favorables au développement de la vie communale des jeunes.

Nous avons pu contribuer à différents projets afin de participer à la dynamique de nos villages comme la marche deuxième sac, le repas des anciens, le téléthon ou encore l'exposition sur les abeilles.

Ainsi, c'est la tête pleine d'idées que nous débutons cette seconde année, toujours aussi motivés pour satisfaire petits et grands. Entre une exposition historique, la construction d'un espace dédié aux jeunes, l'organisation de divers événements ou encore d'une boîte à livres, 2016 s'annonce riche en activités pour le conseil !

Si vous souhaitez nous faire part d'une idée ou d'un projet, n'hésitez pas à nous envoyer une lettre au nom du CMJ à l'adresse de la Mairie.

Comptes rendus des conseils municipaux

(suite)

Concernant le taux d'imposition des taxes directes locales et compte tenu de la conjoncture économique difficile, le conseil municipal décide de ne pas les augmenter. Par contre, il est décidé par 7 voix pour et 4 abstentions d'augmenter la taxe d'assainissement (2,20 € au lieu de 2 € le m²). Après examen chapitre par chapitre, le budget primitif – assainissement et commune – 2015 est adopté à l'unanimité des voix. A mentionner que le projet d'aménagement de la Rue du Moulin et l'accès à la voie verte est inscrit au budget 2015.

Par ailleurs, se référant à la délibération du Conseil Municipal du 10/07/12 relative à la participation à l'assainissement collectif (PAC) entrée en vigueur au 01/07/12, le conseil municipal a décidé que la PAC sera également applicable lors de la transformation d'un bâtiment existant en immeuble à usage d'habitation même si cet immeuble faisait déjà l'objet d'un raccordement antérieurement.

Subvention accordée de 1000€ à l'association « famille rurales – Grain's de folie » pour l'organisation du festival de musique.

Conseil municipal du 29 mai 2015

Lancement de travaux : le conseil municipal accepte de faire réaliser les travaux d'aménagement de l'accès à la voie verte dont le coût est estimé à 40 000 € HT. Des demandes de subvention doivent être faites au Conseil Départemental entre autres. Les travaux commenceront qu'après réception de l'accord du Conseil départemental.

Par rapport aux travaux d'aménagement de sécurité, Mr le maire expose au conseil que la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police peut être répartie entre les communes de moins de 10 000 habitants. A ce titre, il propose donc de solliciter une aide auprès du Département, pour l'aménagement de sécurité dans la traversée de Maizeroy (pour réduire la vitesse notamment des usagers).

Demande de prêt : du fait que le prêt en cours se termine cette année, il est soumis au Conseil une proposition du Crédit Agricole pour un nouvel emprunt de 100 000 € destiné à financer différents travaux de voirie. Un accord à l'unanimité est donné pour le principe, à condition d'avoir une offre d'une autre banque pour comparaison.

Examen de demande de remboursement de la taxe d'assainissement : le demandeur est la Scierie Primard de Chevillon, pour la collecte des eaux usées du fait qu'elle n'est pas branchée au réseau d'assainissement de la commune et dispose d'une fosse septique. Il a été décidé à l'unanimité de rembourser à hauteur de 500 €.

Deux motions : la fermeture de la trésorerie de Courcelles-Chaussy (cette suppression serait appliquée dans le cadre du plan de restructuration du réseau du Trésor Public en Moselle) ;

Le projet d'autoroute A31 Bis notamment sur le fait de financer les travaux par le biais de création de péages.

Le conseil municipal affirme sa totale opposition et souhaite que des réflexions puissent être prises en compte quant à la création d'écotaxe régionale sur les poids lourds par-exemple.

Contrat d'entretien UEM : il est décidé de résilier le contrat d'entretien UEM. L'UEM sera appelée pour dépannage sur appel.

Conseil municipal du 15 juillet 2015

Révision de la carte communale : suite à la réunion du 26/06 avec la DDT et les représentants du SCOTAM, il est décidé de réviser, sur l'ensemble du territoire communal, la Carte Communale et de charger le cabinet Helstroffer de la réalisation de celle-ci.

Compétence Urbanisme : il est décidé de confier l'instruction des

(suite en page 4...)

Les travaux récents en images...



Comptes rendus des conseils municipaux

(suite)

actes et autorisations d'Urbanisme de compétence communale aux services de la CCPP.

Adhésion à l'Association des Maires et Adjoints du Pays Messin : décision a été prise d'y adhérer.

Convention relative à la mission d'assistance technique à l'exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) du département de la Moselle. A l'unanimité, il a été décidé de renouveler la convention, ceci afin d'obtenir une prestation d'appui technique pour l'exploitation de l'ouvrage d'épuration. Le coût de cette prestation est de 250 € pour l'année 2015.

Proposition de prêt – examen des offres : suite à l'étude des offres du Crédit Agricole et Banque Postale relatives à un emprunt de 100 000 € destiné à financer différents travaux de voirie, il a été décidé de souscrire à la Banque Postale pour une durée de 14 ans.

Conseil municipal du 16 octobre 2015

Demande d'adhésion des communes d'Aube de de Beux au SIEAENFI : Suite à l'extension des statuts du syndicat à l'ensemble du bassin versant, il a été décidé à l'unanimité des voix d'accepter l'adhésion des communes de Beux et Aube au SIEAENFI.

Demande du Centre de Gestion pour lancer une consultation pour le renouvellement du contrat d'assurances des risques statutaires : le conseil municipal, à l'unanimité des voix, charge le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle de lancer une procédure de marché public. La convention devra prendre effet au 1er janvier 2017 pour une durée de 4 ans. La décision éventuelle d'adhérer à ce genre de convention fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Une proposition de la société LOREAT pour l'élaboration du bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement de Maizeroy a été acceptée à l'unanimité des votes. Contrat pour les années 2014 à 2017. Coût annuel de 450 € soit 1800 € pour les 4 ans.

Délégation de signature a été accordée à M. André Ruff, à l'unanimité des voix, pour la signature des documents d'urbanisme des élus (maire et adjoints) de façon à ce que ces derniers ne puissent pas signer eux-mêmes des demandes de permis de construire les concernant).

Acceptation de la participation du Conseil de Fabrique pour les travaux de chauffage à l'église : pour la somme de 2500 €.

Divers : A propos des places de parking autour de la place : il est décidé de prendre un arrêté pour interdire le stationnement des voitures du côté droit de la place (face à la Fontenelle) afin de faciliter la circulation du bus scolaire.

Par rapport aux voitures qui se garent en bout de place (côté rue de Charme), mr le maire se propose d'avertir la direction du centre de post-cure afin qu'elle facilite l'entrée de leur parking intérieur aux visiteurs, notamment les jours de réunion.

Conseil municipal du 27 novembre 2015

Nouvelle organisation territoriale – examen du projet de schéma départemental de coopération intercommunale : à l'unanimité, le conseil donne son avis défavorable à la fusion des Communautés de Commune du Pays Boulageois avec celles du Pays de Pange et du Haut Chemin (56 communes pour 33 000 habitants). Il propose la fusion des CC de Pange et Haut Chemin (30 communes pour 18 500 habitants) pour un périmètre de taille humaine, fondé sur un même modèle de fonctionnement et de compétences. Il est bâti sur des espaces présentant les mêmes situations géographiques, économiques, sociologiques et historiques.

(suite en page 5...)

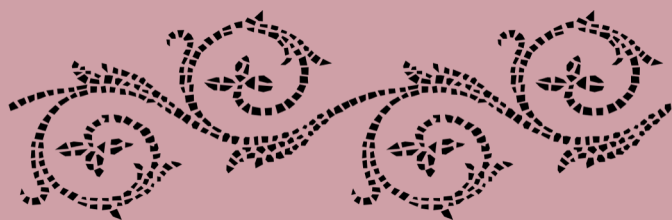
Remise des dictionnaires

Pour nos petits et grands érudits



La tradition se perpétue... Nos enfants qui entraînent au CP ou en 6^{ème} ont reçu un dictionnaire des mains de Monsieur le Maire. L'équipe municipale souhaite à toutes et tous une belle année scolaire.

Jean-Michel Delor



Salle des fêtes

Tarifs de location pour les différents niveaux de prestation et durée :

		Résidents	Non-résidents
Salle seule	Réunion simple	36 €	55 €
	La journée	72 €	146 €
	Le week-end	128 €	255 €
Salle avec cuisine	Goûter	92 €	184 €
	La journée	128 €	255 €
	Le week-end	182 €	366 €

Nous rappelons qu'une assurance doit être prise pour la location de la salle. Chacun est tenu de faire les démarches nécessaires auprès de sa compagnie d'assurances et une attestation devra être présentée le jour de la remise des clés.

Jean-Michel Delor

Comptes rendus des conseils municipaux

(suite et fin)

Etude du projet de schéma de mutualisation de la CCPP : l'orientation principale du schéma de mutualisation est de créer un outil de gestion pouvant contribuer par le partage des dépenses et des ressources humaines, à pondérer l'impact des baisses des ressources communales ainsi qu'un moyen pour développer et étendre des services au profit des habitants de la CCPP. Les objectifs sont : l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents (remplacement, formation, évolution de carrière, pérenniser les accueils en Mairie), créer des nouveaux services (pour assister les élus pour les autorisations du droit des sols à compter du 1/07/15), enfin pour maîtriser à terme les dépenses publiques.

Etude des projets d'aménagement de sécurité dans la traversée de la Commune : suite à la réunion du 3/11/15 avec l'UTR (Unité Territoriale Routière), une demande a été faite pour la pose d'un compteur de vitesse. Différentes solutions sont envisagées pour la sécurité dans nos deux villages : bordure centrale pour « canaliser » et faire un effet de rétrécissement de chaussée, coussins berlinois, plateau surélevé.... Les études doivent être réalisées par MATEC pour une estimation des coûts.

Divers : Catastrophe naturelle : 3 dossiers ont été déposés et envoyés par rapport aux dégâts causés par la sécheresse de cet été. Annonce de la fin des travaux rue du moulin.

Martine Macouin

En bref

Faire du sport à Maizeroy...

Récemment, nous vous avons proposé une enquête pour faire du sport à Maizeroy. Nous avons l'accord du centre La Fontenelle pour occuper la salle une soirée dans la semaine.

Malheureusement, nous n'avons pas reçu assez de réponses pour assurer cette activité de façon pérenne et dans les meilleures conditions de sécurité.

Encore merci à tous ceux et celles qui nous ont répondu.

Cérémonie des drapeaux

Aux cotés des élus, les portes-drapeaux sont venus honorer la mémoire de nos disparus.



Jean-François Leidelinger

Vidange de la station d'épuration

Un entretien bi-annuel nécessaire...

Le mercredi 22 juillet 2015 en fin d'après-midi, le vidage du silo à boue de la station d'épuration a débuté. L'épandage a été assuré par Messieurs Philippe Lang et André Ruff, ce jusqu'à minuit.

Le vendredi, l'opération s'est poursuivie sur toute la matinée pour pomper et épandre la matière restante.

Pour l'ensemble de la vidange, nous avons totalisé quarante rotations de la citerne de 12 m³.

A notre grande surprise, la boue est d'excellente qualité et ne sent pas. Nous avons pu recouvrir la totalité des 7 hectares de champs de Monsieur Mirgot.

Quelques photos prises donnent un petit aperçu de cette première opération car depuis sa mise en service en avril 2012 le silo était au trois quart de sa capacité de stockage.



Photos 1 et 2 : vue du silot ; Photos 3, 4 et 5 : pompage et épandage de jour jusqu'à la nuit ; Photos 6 et 7 : silo vide local technique avec notre tuyau ; Photo 8 : local de la station nettoyé complètement avec désinfection.

André Ruff

Remorque du Pat 2015

Pour sa 7ème édition, l'équipe du festival "Sur La Remorque Du Pat" a décidé de dédier toute la journée du vendredi aux scolaires.

Principalement issus de la CCPP, nous avons vu également des enfants venir de loin : Thionville, Pont-à-Mousson... La journée a été composée de nombreux ateliers : origami, initiation au cirque, contes... et s'est terminée par un concert du duo Dâm/Alex Toucourt.



Le soir, les nombreux concerts ont permis aux festivaliers de partager un grand moment de joie et de bonne humeur ! Les boukraves du "Flying Orkestar" nous ont présentés leur nouvel album avec une énergie débordante ! Puis la fête a continué jusque tard dans la nuit !

Le samedi rebelote !!! L'après-midi le "Biz'art" a ouvert ses portes avec sa vingtaine d'exposants venus montrer leurs créations. Les conteuses ont raconté des histoires aux petits et grands sous l'arbre à palabres.



Les circassiens de "Pyrocircus" ont animé des ateliers cirque avant de faire un spectacle de feu une fois la nuit tombée. Enfin les concerts ont repris de plus belle avec en point d'orgue : les "Moorings" et leurs airs venus d'Irlande !

Et pour terminer cette édition, une petite soupe à l'oignon a été offerte aux derniers courageux vers 2h du matin !

Au total ce ne sont pas moins de 5 à 6 000 personnes qui se sont déplacées pour le festival ! Rendez-vous l'année prochaine ! »

Sébastien Quinet

Agenda

Dates à retenir pour 2016...

Repas des seniors le 28 février,

Exposition « A la découverte de notre passé » le 10 avril,

Eco-Festival « Sur La Remorque Du Pat' » les 24 et 25 juin,

Vide-greniers le 11 septembre,

Après-midi gâteaux du CMJ le 20 décembre.

Jean-Michel Delor

Bloc note !

Vœux du Maire

10 janvier 2015, vœux du maire à la salle des fêtes de Chevillon.

La galette des rois était offerte par la boulangerie Gaston.



Le rallye de l'œuf d'or - Les z'œufs olympiques

Le 28 mars 2015, plusieurs jeux ont été organisés entre Maizeroy et Chevillon, pour entraîner nos enfants dans une chasse à l'œuf qui s'est terminée par le traditionnel goûter à la salle des fêtes.



Saint Nicolas

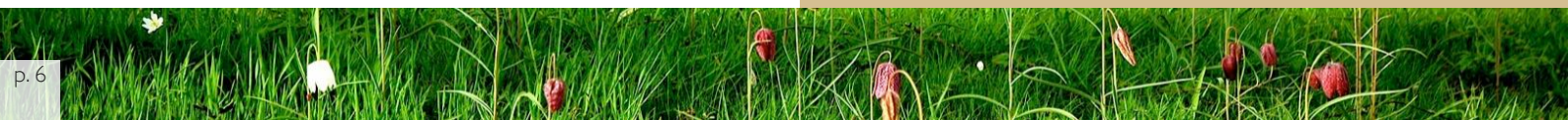
Un artiste local a proposé à nos petites têtes blondes un spectacle poétique, musical et dépayssant à l'occasion du goûter de la St Nicolas. Son voyage avec la famille Tam Tam a captivé le jeune auditoire.



Puis ce fut au tour d'un jeune magicien de présenter un spectacle ponctué d'humour, pour le plaisir de tous.

Enfin, St Nicolas a remercié les enfants sages en leur remettant un petit cadeau.

Jean-Michel Delor



SIVU scolaire

Ecole élémentaire

138 élèves sont scolarisés à l'école élémentaire dont 25 de Maizeroy – Chevillon. Les enfants sont répartis en 6 classes : CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2.

L'équipe enseignante est composée de Mme Grunig, Mme Desinde, Mme Gand, Mme Carme, Mme Nirrengarten, Mme Lambert, M. Wederich (directeur).



Plusieurs sorties ou interventions pédagogiques sont prévues :

- intervention prévention routière pour les CM1 et CM2
- sorties à l'opéra-théâtre de Metz pour les CE1/CE2 et CE2/CM1 le 6/11
- sortie à l'Arsenal à Metz pour les CM1 et CM2
- visite de l'UEM pour les CM1 et CM2
- sortie à Azannes pour les CE1/CE2 et CE2/CM1 le 21/06
- sortie « nature » pour les CP et CP/CE1
- liaison entre les classes de CP et de grande section de maternelle
- participation à une rencontre « bal folk » pour toutes les classes en mai
- participation au festival d'expression pour les CP/CE1
- rencontre orientation pour les CP et CE1
- activités sportives (participation au marathon de Metz, rencontre de football, athlétisme, mini-hand, etc.)
- sorties piscine pour les élèves de CP et CE1
- classe de mer pour les CM1 et CM2 du 8 au 14 mai.

Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, 2 projets sont également à l'étude :

- la réalisation d'une fresque sur l'un des murs de la cour,
- le fleurissement de l'école.

Ecole maternelle

68 élèves ont fait leur rentrée à l'école maternelle, dont 12 de Maizeroy – Chevillon.



Les enfants sont répartis en 3 classes (1 classe de petite section et 2 classes avec des enfants de moyenne et grande section). L'équipe enseignante est composée de Mme Jannel (directrice), Mme Nowicki et Mme Landanger.

Le programme pédagogique préparé par les enseignants est le suivant :

- ateliers et activités sur la thématique de l'eau
- activités bibliothèque et ludothèque avec l'intervention de bénévoles
- semaine du goût : réalisation d'une soupe, de yaourts et de compote avec les enfants
- éveil au goût avec goûter préparé et dégusté par les enfants tous les mercredis matin
- liaison entre les enfants de grande section et les enfants de CP.

SIVU

Tout au long de l'année 2015, de nombreux travaux de rénovation ont été entrepris au sein des écoles parmi lesquels :

- peinture de classes de l'école maternelle,
- rénovation de l'entrée et des couloirs de l'école élémentaire,
- travaux de mise aux normes
- aménagement d'espaces réservés aux activités du périscolaire.

La cour de l'école élémentaire s'est également vue dotée d'un équipement sportif permettant la pratique du football, du handball, du basketball, du badminton et du saut en longueur. Ce terrain est utilisé dans le cadre scolaire mais également pour la réalisation d'activités sportives pendant le temps périscolaire.

Les élus au comité du SIVU ont décidé de ne pas augmenter les tarifs du périscolaire pour ne pas alourdir le budget des familles.

Suite à l'évaluation réalisée auprès des parents d'élèves en décembre 2014, les élus du comité du SIVU ont décidé de la mise en place :

- d'un site internet dédié au SIVU scolaire (sivupange.com)
- d'un système d'inscription par mail
- d'une procédure d'inscription simplifiée
- d'une semaine de centre aéré pour les petites vacances scolaires hors période de Noël
- d'un logiciel de gestion des inscriptions et de la facturation permettant un plus grand détail dans la facturation et limitant les risques d'erreurs.

Centre aéré

En plus du centre aéré organisé tous les ans pendant les vacances d'été, une semaine de centre aéré sera désormais proposée pendant les petites vacances scolaires (hors vacances de Noël).

Pendant la 2ème semaine des vacances de la Toussaint, en octobre dernier, une vingtaine d'enfants ont ainsi pu profiter d'un accueil de loisirs.

Bricolages, randonnée sur la voie verte, cuisine, olympiades, grands jeux mais également une sortie à Walygator ont notamment été proposés aux enfants par l'équipe d'animation.

Mémo sur l'inscription au périscolaire

Pour inscrire votre ou vos enfants il vous faudra fournir les documents suivants :

- 1 feuille de renseignement par enfant (une fois par année scolaire)
- 1 fiche sanitaire de liaison par enfant (une fois par année scolaire)
- 1 fiche d'inscription précisant les modalités d'accueil souhaitées.

L'inscription est possible à l'année mais également pour une période (temps entre 2 vacances scolaires) ou par semaine.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site internet du SIVU : sivupange.com et peuvent être déposés en version papier dans la boîte aux lettres du périscolaire ou par mail à : inscription.perisco@outlook.fr

Stéphanie Cunin et Anne-Gaëlle Oury, nos représentantes au comité du SIVU, se tiennent à disposition au besoin.

Stéphanie Cunin

La loi NOTRe...

... et l'avenir de nos communes

Nouvelle Organisation du Territoire de la République est le nom de cette loi qui vient sceller la fin des communes telle que nous les connaissons aujourd'hui.

Certains vous diront que je vois le verre à moitié vide, mais il est vrai à mon sens que la situation aurait pu être pire. Donc à plus ou moins brève «échéance, déjà 2017, voire 2020 seront les dates charnières

de cette évolution.

De plus en plus de compétences vont être transférées aux intercommunalités. Certes, il est vrai qu'une communauté de communes aura plus de poids et moyens humains pour gérer ces nouvelles charges.

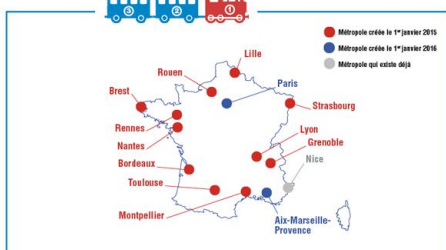
Par exemple, depuis juillet 2015, la CCPP a pris la compétence urbanisme. C'est elle qui désormais instruit les demandes de permis et déclarations préalables. Enfin, quand je dis « a pris », c'est un doux euphémisme, car l'état a abandonné ces instructions et obligations aux intercommunalités de plus de 10000 habitants de s'organiser et continuer le service. La CCPP a mutualisé les moyens avec le DUF de Faulquemont qui possède déjà ce service, ce qui a permis l'embauche d'une seule personne à Pange pour assurer le travail. Cela a pu être fait sans demander de participation financière aux personnes ayant déposées un dossier. Maizeroy y est rattaché depuis le 1er décembre

UN TRAIN DE RÉFORMES

LE PROJET DE LOI #NOTRe, C'EST...

LA RÉFORME TERRITORIALE EN 4 «C»

CRÉATION DES MÉTROPOLIS



Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) - 27 janvier 2014

13 NOUVELLES RÉGIONS



Loi relative à la délimitation des régions, aux élections départementales et régionales, et modifiant le calendrier électoral

CLARIFICATION DES COMPÉTENCES



Projet de loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

#NOTRe
Nouvelle Organisation Territoriale de la République

© Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique - décembre 2014 - #NOTRe - gendreau

Conception graphique : SIRCOM



... dire **qui fait quoi**
et favoriser la coopération
entre collectivités



LES
COMMUNES
CONFORTÉES



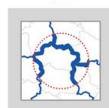
Les communes sont confortées comme échelon de base de la République : celui de la **démocratie locale**

LES
INTERCOM-MUNALITÉS
MONTENT
EN PUISSANCE



Aucune commune ne sera laissée seule
Généraliser la gestion commune de **services publics de proximité**

LES
DÉPARTE-MENTS
CENTRÉS SUR LA
SOLIDARITÉ



Les départements se consacrent aux **solidarités sociales et territoriales**

LES
RÉGIONS
RENFORCÉES



Les leviers de **développement économique, de transport et d'aménagement** du territoire sont confiés à la Région

#NOTRe
Nouvelle Organisation Territoriale de la République

© Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique - décembre 2014 - #NOTRe - gendreau

Conception graphique : SIRCOM

CLARTÉ

Dire « **qui fait quoi** » et « **qui arrête de faire quoi** »

COHÉRENCE

Des **compétences renforcées** pour les nouvelles **grandes Régions**

COOPÉRATION

Une **coopération intercommunale élargie**
Un nouveau **cadre de dialogue** entre les collectivités

COURAGE

Un **effort d'économies** qui préserve les territoires les plus fragiles

#NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

© Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique - décembre 2014 - #NOTRe - gendreau

Conception graphique : SIRCOM

2015.

Donc la commune ne va pas disparaître, mais va être une coquille quasiment vide qui n'aura plus grand-chose à gérer. Il nous restera à organiser les élections, assurer l'état civil, mais certainement plus à gérer l'assainissement ou l'éclairage public.

Voilà ce à quoi il faut s'attendre avec aussi la volonté de regrouper les intercommunalités qui n'atteignent pas 15000 habitants et nous sommes concernés par cela. Un projet déjà bien avancé en réflexion est en cours avec la communauté du Haut Chemin (Vigy). Quasiment l'ensemble des communes de la CCPP s'est prononcé pour ce regroupement (et donc contre le souhait du préfet de regroupement avec le Pays Boulageois).

Il y a une autre tendance que nous ne pouvons pas passer sous silence, c'est la constitution de communes nouvelles, une incitation aux communes à se regrouper, vu ce qu'elles partagent déjà par l'intermédiaire de l'intercommunalité ou autre syndicat. Nous n'en sommes pas encore là et nous resterons vigilants au devenir de notre commune.

Jean-François Leidelinger